



**Date de convocation**

Le 4 Septembre 2024

**Date de publication**

Le 4 Septembre 2024

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 10

**DELIBERATION N°2024 - 1.1 - 40**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le treize septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

**Etaient présents** : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoît, LECOURT Corinne, BUNIAS David, GABRIEL Fabienne, DOURLIN Aurélien, COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle formant la majorité en exercice.

**Absents excusés** : SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, BLONDEL Sylvie, BADMINGTON Stéphane, HUBERSON Marie-Pierre, et TREHET Laurent

Madame Fabienne GABRIEL a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal. (Article L 2121-15 du CGCT)

**OBJET : 2024- 1.1 - 40 - RENOVATION ENERGETIQUE - ECOLE –MAIRIE- NOTIFICATION DU MARCHÉ**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la commande publique ;

Vu le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2023 -7.5 - 1 - Subventions DETR

n°2023 - 7.5 - 2 - subvention DSIL

n°2023 - 7.5 - 3 - subvention Département

n°2023 - 8.4 - 4 – Fonds verts

n°2023 – 8.4 – 5 – Fond de concours Caux Seine Agglo

sollicitant les différentes subventions.

Vu l'appel d'offre de travaux de Mai 2024,

Vu le rapport d'analyse de juin 2024,

Considérant la présentation du projet pour un coût global estimé à 2 123 388 € HT,

Considérant le plan de financement et le résultat des réponses d'attribution des subventions suivant :

DETR

83 342 € au lieu de 424 677 € sollicités,

DSIL	105 318 € au lieu de 424 357 € sollicités,
FONDS VERT	530 847 € au lieu de 424 677 € sollicités,
DEPARTEMENT (école)	663 600 € au lieu de 400 000 € sollicités,
DEPARTEMENT (mairie)	156 842 €
CAUX SEINE AGGLO	61 000 € au lieu de 15000 € sollicités.

1 600 949 €

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- décide de rejeter la subvention DETR et de refaire une demande en 2025.
- décide de notifier le marché aux entreprises retenues à l'appel d'offre, sachant que les travaux ne commenceront pas avant mi-2025 et qu'une revalorisation des prix sera sans doute à prévoir.
- dit que si le total des subventions sollicitées n'est pas suffisant pour équilibrer le plan de financement et que le reste à charge dépasse 400 000€, le projet sera revu voir abandonné - décide d'attribuer comme suit le marché de travaux :

Lot 1	Location de bâtiments modulaires a usage scolaire	ALGECO	115 531,53 €
Lot 2	Gros œuvre	BUQUET	201 514,12 €
Lot 3	Charpente - isolation thermique par l'extérieur bardage bois	BOMATEC	195 074,87 €
Lot 4	Désamiantage - Couverture	DURAND FILS	236 099,86 €
Lot 5	Etanchéité	DURAND FILS	142 074,42 €
Lot 6	Menuiseries extérieures alu	SEMAP	302 174,64 €
Lot 7	Métallerie	QUESADA	38 942,01 €
Lot 8	Menuiseries intérieures bois Plâtrerie Plafonds suspendus	GALLI MENUISERIE	142 232,20 €
Lot 9	Chauffage - Ventilation	HARLIN ENERGIE	425 147,22 €
Lot 10	Electricité	SNME	134 939,00 €
Lot 11	Peinture	LAMY LECOMTE	25 826,56 €
TOTAL TRAVAUX OFFRE DE BASE H.T			1 959 556,43 €

- autorise M. le Maire, à notifier les marchés correspondants aux entreprises retenues, ainsi qu'à signer toutes pièces afférentes au dossier.

Voté à l'unanimité.

En Mairie, le 25 Septembre 2024  
LE MAIRE.  
H .LECARPENTIER

  
